



UNIL | Université de Lausanne

Commission du Personnel
Bâtiment Unicentre
CH-1015 Lausanne

Procès-verbal de la Commission du personnel de l'Unil (CoPers)

Séance n°50 du jeudi 18 avril 2013, 12h00, salle 2207, Géopolis

Présent-e-s

Mmes
Nadine Richon
Agnieszka Soltysik Monnet
Nathalie Dongois
Nathalie Chiva
Isabelle Moinet
Mathilde Falzone (prise du PV)

M.
Daniel Oyon

Excusé(e)s

Mmes
Gabriela Cordone
Romaine Morard
Christine Mohr
Christina Györkös

Ordre du jour

- 1) **PREPARATION DE LA REUNION COPERS-DIRECTION 2**
- 2) **DISCUSSION ENTRE LES MEMBRES CONCERNANT SUIVI DE CERTAINS DOSSIERS 3**
- 3) **DIVERS 3**

Accueil

Nadine Richon souhaite la bienvenue à tout le monde.

1) Préparation de la réunion Copers-Direction

1.1. Directive sur les congés parentaux.

Il serait bien que l'on demande à F. Krings où en est l'avancement concernant la directive sur les congés parentaux.

1.2. Questionnaire.

Nous allons poser à la Direction la question d'un éventuel budget pour nous permettre de confier l'analyse du questionnaire, par exemple à un-e spécialiste de FORS.

Il faudrait revoir le questionnaire dans son ensemble et modifier certaines questions. Pour le 23 mai, il faut regarder quelles sont les questions générales pouvant s'adresser à tous les corps ou celles qui s'adressent uniquement un corps spécifique.

1.3. Statut honoraire pour tout le personnel de l'UNIL.

L'ancienne CoPers avait demandé à la Direction d'étudier la possibilité d'un statut honoraire pour tout le personnel UNIL. Comment suivre ce dossier?

Il faudrait demander à la Direction si toutes les personnes qui ont été engagées à l'Unil avec un contrat stable durant au moins dix ans ne pourraient pas bénéficier de ce statut honoraire.

1.4. L'ancienne CoPers regrettait de n'être pas associée en amont à des projets touchant le personnel, notamment sur certaines directives. Nous avons l'impression d'arriver toujours trop tard lorsque les dossiers étaient bouclés. Notre avis ne pourrait-il pas enrichir la discussion? Pourrions-nous avoir au moins un strapontin d'observateur ?

Un membre affirme que ce serait légitime d'être informé, voir associé, par la direction lorsqu'il y a une directive concernant le personnel qui va être mise sur pied ou lors de modifications de directives qui concernent le personnel. De la sorte, la Copers pourrait donner son avis et peut-être informer le personnel sur son site internet des éventuels futurs changements.

1.5. Réforme de la CPEV.

La Copers va se tenir informée des suites de l'action syndicale et parlementaire. Peut-être pourrions-nous demander à la Direction leur

position concernant cette réforme et la mobilisation et leur demander une information plus claire, et non simplement un relais des informations sur l'intranet de l'Etat de Vaud.

1.6. Aborder le sujet des congés scientifiques.

2) Discussion entre les membres concernant suivi de certains dossiers

1. Trouver un membre pour aller à la prochaine commission de la restauration CRUNIL, le 1^{er} mai 8h30-10h30, salle Herbette. C'est Nathalie Chiva qui s'y rendra.

2. Questionnaire :

Une membre indique qu'il devrait y avoir plus de possibilité de mutations à l'interne lorsqu'on travaille pour l'Etat de Vaud. Cela pourrait éventuellement figurer dans le questionnaire.

Pour le questionnaire, il faudrait créer plusieurs groupes de questions concernant les statuts.

4 groupes différents :

Enseignants stabilisés : professeurs ordinaires, associés et MER.

Professeurs assistants (en voie de stabilisation)

Corps intermédiaire : MA, assistant diplômé et premiers assistants.

PAT (personnel administratif et technique)

Il faudrait que chacun examine les questions et détermine si c'est une question d'ordre générale ou qui s'adresserait plus spécifiquement à l'un de ces groupes.

3) Divers

Agenda des séances :

- 8 mai : séance avec la Direction
- 23 mai : Séance Copers. Pour cette séance il faudra avoir lu le questionnaire et fait des commentaires.
- 13 juin : séance Copers.

La séance est levée à 13h40.